

I – CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION :

Le vide-greniers est réservé aux particuliers pour la vente de leurs affaires personnelles. Les habitants du quartier ont la priorité sur le choix des emplacements (14e et Limite 13e). Les habitants du 14e , mais hors secteur seront aussi prioritaires pour les emplacements. Le nombre d'exposants hors 13e limitrophe et 14e dans son intégralité est limité à 10% des emplacements disponibles.

PIECES A PRODUIRE LORS DE L'INSCRIPTION

- 1 - photocopie recto-verso de votre pièce d'identité.
- 2 - **justificatif de domicile de moins de trois mois.**

II – INSTALLATION ET TENUE DES STANDS :

Le vide-greniers se déroulera le dimanche 18 Avril de 8h00 à 18h00 Rue d'Alésia, Rue de la Tombe Issoire, Place des droits de l'enfant, Rue Sarette et rue du Père Corentin.

III - REGLEMENT ET INFORMATION :

1 - Installation des stands :

Nous vous recommandons d'arriver entre 5h30 et 7h si vous venez avec un véhicule. Les exposants qui viennent à pied peuvent prendre possession de leur stand jusqu'à 8h15 (Sauf accord particulier)

3 - Tenue des stands

La personne ayant déposé le dossier d'inscription doit être présente lors de l'installation du stand. La cession de stand à des particuliers ou professionnels est strictement interdite. Le non respect de cette clause se traduirait par la radiation définitive des listes d'inscription et la fermeture immédiate du stand sans remboursement des frais d'inscription.

4 - Règles de vente

Chaque exposant est responsable de son stand (perte, vol, destruction ou tout autre préjudice causé au matériel, marchandises et objets divers) et ce pendant toute la durée de la manifestation. Il doit, par conséquent, **être assuré** sur le vol, l'incendie, la responsabilité civile. Les exposants doivent respecter les règles de vente au déballage, ainsi que les règles d'hygiène et sanitaires en vigueur.

- **Si vous vendez des vêtements, prenez un portant.**
- **Pas de vêtements en tas - (sauf Vêtements de Bébé)**
- **Vente au sol non autorisée.**
- **L'exposant s'engage à remporter tous les invendus et à laisser sa place propre.**

Nous sommes Actuellement en Niveau 2 du plan vigipirate qui compte 3 Niveaux, nous vous demandons de bien vouloir rester vigilants et à ne pas hésiter à contacter quelqu'un de l'équipe ou le commissariat du 14e (composez le 17 ou le 3430)



Je déclare sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 vide-greniers par an

Je m'engage à respecter l'horaire indiqué sur le laissez-passer et à remporter tous mes invendus

Je déclare avoir pris connaissance du règlement pour lequel je m'engage à en respecter strictement les termes et en particulier que les objets en vente sont mes affaires personnelles usagées et non acquises pour la revente.